



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

enseignants

Question écrite n° 61723

Texte de la question

M. Armand Jung appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale au sujet de la campagne publicitaire visant au recrutement des enseignants dans le secteur public. Le métier de professeur, véritable action de la transmission des savoirs, perd de sa notoriété et de sa noblesse. C'est pourquoi le ministère de l'éducation nationale a décidé d'attirer des jeunes au travers d'une campagne publicitaire. Cependant, au-delà de ce nécessaire dispositif, c'est sans doute l'accès au poste de professeur qui est à revoir. En conséquence, il lui demande dans quelle mesure l'accès au CAPES sera facilité et quelles attentes le ministère de l'éducation nationale prévoit au travers de sa campagne.

Texte de la réponse

La campagne nationale d'information, lancée en mai 2001 par le ministre de l'éducation nationale, vise à maintenir et à renforcer l'élan des jeunes diplômés vers les métiers de l'éducation. Cette campagne de sensibilisation s'accompagne de mesures en faveur de l'enseignement scolaire, secondaire et supérieur. Le plan pluriannuel de création d'emplois et de recrutement d'enseignants destinés à compenser les prochaines vagues de départs à la retraite sera mis en oeuvre sur trois ans (2001-2003), avec une programmation des créations d'emplois : 33 200 emplois seront créés et implantés dans l'enseignement scolaire, secondaire et supérieur dont 25 525 emplois d'enseignants, et notamment 14 900 emplois d'enseignants dans le second degré. S'agissant de la formation des enseignants, elle doit être pensée dans un continuum intégrant l'ensemble du cycle de formation de l'université à la formation continue en passant par la formation en institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) et l'accompagnement au cours des premières années d'exercice du métier. Afin d'élever la qualité des recrutements d'enseignants, la rénovation de la formation des maîtres est engagée et a pour objectif l'amélioration de la formation initiale dispensée par les IUFM, avec le renforcement de la formation disciplinaire et de la compétence professionnelle des futurs enseignants. Compte tenu des besoins de recrutement d'enseignants dans les prochaines années, il apparaît nécessaire de préparer, d'organiser et d'anticiper ces recrutements sachant qu'une grande partie des enseignants actuellement en fonctions demanderont leur admission à la retraite dans les 5 à 10 ans à venir. Cette campagne doit donc permettre de mieux informer les étudiants et les jeunes diplômés des perspectives de recrutement pour les prochaines années afin qu'ils se préparent dès maintenant à choisir la voie de l'enseignement. A cet effet, dès septembre 2001 le nombre de postes offerts en 2002 dans le premier et le second degrés seront annoncés.

Données clés

Auteur : [M. Armand Jung](#)

Circonscription : Bas-Rhin (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 61723

Rubrique : Enseignement secondaire : personnel

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 juin 2001, page 3188

Réponse publiée le : 1er octobre 2001, page 5607